

0450840U
ACADEMIE D'ORLEANS-TOURS
COLLEGE PAUL ELUARD
28 RUE CLAUDE DEBUSSY
45120 CHALETTE SUR LOING
Tel : 0238854505

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Financement des voyages scolaires

Numéro de séance : 2
Numéro d'enregistrement : 20
Année scolaire : 2018-2019
Nombre de membres du CA : 30
Quorum : 16
Nombre de présents : 19

Le conseil d'administration

Convoqué le : 16/10/2018

Réuni le : 05/11/2018

Sous la présidence de : Philippe Marion

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration donne son accord sur la programmation et les modalités de financement du voyage scolaire à BRISTOL , dont le descriptif et le budget prévisionnels sont joints en annexe.

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Libellé de la délibération :

VOYAGE ANGLETERRE REGION BRISTOL "ACT" 2019 RECTIFICATIF

Voyage en Angleterre du 20 au 26 janvier 2019 pour un montant total de 20 160 €. 58 élèves et 5 accompagnateurs. Coût réactualisé par participant (incluant les divers frais d'assurances) de 320 € dont financement familles (20 € de plus que pour l'acte 12). Prise en charge par l'établissement des 5 accompagnateurs, soit 1 600 €, et participation des familles pour 18 560 €; selon l'annexe financière jointe. Le CA donne son accord pour contracter avec le prestataire le mieux disant, compte tenu du règlement général et du règlement de consultation du voyage.

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	19
Pour :	19
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0